

## DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 27 SEPTEMBRE 2018

N° 2018-08-02

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept septembre à dix heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du sept septembre deux mille dix-huit, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Henriette MARTINEZ :

### Délégués présents(es)

<u>Nombre de délégués</u> En exercice : 27 Présents (mini 9) : 21
<u>Nombre de voix</u> En exercice : 36 Présentes : 25 Exprimées par pouvoirs : 5 <b>Total (mini 19) : 30</b>
<b>Quorum atteint</b>

**2 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes  
(porteurs de 2 voix)**

Mounir AARAB, Claude AURIAS

**1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur  
(porteur de 2 voix)**

Eliane BARREILLE

**1 représentante du Conseil départemental de la Drôme  
(porteur de 2 voix)**

Corinne MOULIN

**17 représentants des communes, EPCI et villes-portes  
(porteurs chacun d'1 voix)**

Marcel BAGARD, Christian BARTHEYE, Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Gérard COUPON, Rosy FERRIGNO, Marc GUERIN, Dominique GUEYTTE, Myriam HUGUES, Valéry LIOTAUD, Henriette MARTINEZ, Marie-Pierre MONIER, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Éric RICHARD, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND, Christelle RUYSSCHAERT.

### Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Pierre COMBES à Sébastien BERNARD, Roger DIDIER à Henriette MARTINEZ, Marlène MOURIER à Claude AURIAS.

### Délégués excusés

Pierre-Yves BOCHATON, Ghislaine SAVIN.

### Invités présents

Laurent HARO

### Invités excusés

Evelyne GAUTHIER

\*\*\*\*\*

Le quorum étant atteint, Madame MARTINEZ déclare la séance ouverte à 10 heures.

Monsieur Claude AURIAS est nommé secrétaire de séance.

## **Objet : Projet Agro-Environnemental et Climatique des Baronnies drômoises 2018-2019 - Budget et plan de financement**

La Présidente expose,

Le Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies Provençales est porteur du Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) depuis 2015. Celui-ci ouvre droit à des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC), contrats par lesquels les agriculteurs sont accompagnés pour améliorer leurs pratiques ou maintenir leurs bonnes pratiques et ainsi préserver la biodiversité, les paysages et la qualité de l'eau.

Ce PAEC représente des engagements potentiels de contrats de plus de 500 000 € sur une période de 5 ans.

Après 3 ans d'animation, une quarantaine d'exploitations ont contractualisé des MAEC. La phase de contractualisation étant terminée, il s'agit de poursuivre l'animation générale du PAEC et de développer des actions en continuité du travail réalisé depuis 2015.

Le projet d'animation du PAEC a été présenté en Bureau Syndical le 30/05/2018 et validé à l'unanimité.

Le projet a été présenté au Comité de programmation du Leader le 03/07/2018 en vue de solliciter une subvention FEADER au titre du programme LEADER Une Autre Provence ainsi qu'un cofinancement de l'Etat. Le dossier a reçu un avis d'opportunité favorable. Il s'agit désormais de stabiliser le détail du budget et du plan de financement.

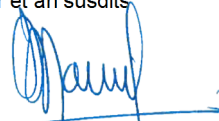
Afin de mener à bien ces missions et de solliciter les subventions nécessaires à la mise en œuvre du projet, la Présidente propose de retenir le budget et le plan de financement suivants :

Dépenses	Montant € TTC	Recettes	Montant € TTC
Salaire chargé – Chargée de mission Agriculture et Pastoralisme – 0,2 ETP	12 527,60 €	Union Européenne (FEADER) 64%	24 475,80 €
Frais de déplacement	399,90 €		
Coût indirect (15%)	1 879,14 €	Etat	5 077,67 €
Prestation externe – Formation sur les dispositifs favorisant la biodiversité par la LPO et Agribiodrôme	7 640 €	Co financement PnrBp	1 041,28 €
Prestation externe – Visites de fin d'estives par l'ADEM	1 800 €	Autofinancement PnrBP (20 %)	7 648,69 €
Prestation externe – Suivi des engagements des éleveurs par la Chambre d'agriculture de la Drôme	7 488 €		
Réalisation d'un film d'animation de présentation des MAEC sur les Baronnie	6 508,80 €		
<b>Total</b>	<b>38 243,44 €</b>	<b>Total</b>	<b>38 243,44 €</b>

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente.
- **Valide** le budget et le plan de financement.
- **Autorise** la Présidente à solliciter une subvention FEADER au titre du programme LEADER Une Autre Provence et une subvention de l'Etat en cofinancement.
- **Autorise** la Présidente à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits



La Présidente  
Henriette MARTINEZ